



Le magazine des Infirmiers Libéraux d'Occitanie • Décembre 2025 • N°30

NUMÉRIQUE EN SANTÉ enjeux et outils au quotidien



PORTRAIT

Méliissa Vifin

Elle fait un tabac

TÉMOIGNAGE

Emilie met l'écologie

au cœur de ses tournées

NEWS

Les actualités
de votre métier

URPS

Infirmiers Libéraux
Occitanie



SUIVEZ, PARTAGEZ, COMMENTEZ

VIVONS ENSEMBLE
L'ACTUALITÉ DE L'URPS
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

urpsinfirmiers-occitanie.fr



édito

“En santé”

Chères consœurs, chers confrères,



L'avenir du soin à domicile s'écrit au quotidien, grâce à ces petits gestes en apparence anodins, mais qui en réalité, contribuent à transformer durablement nos pratiques. Nous l'avons prouvé à maintes reprises : nous n'avons pas peur du changement. C'est même, chez nous, une seconde nature. Vaccination, Bilans de prévention, certificats de décès, dépistage du cancer colorectal... Chaque nouveau défi qui nous est lancé représente une opportunité de réinventer notre exercice, de le rendre plus efficient, plus durable, plus humain.

Pour bien nous saisir de ces enjeux, il nous a fallu d'abord les comprendre. C'est précisément pour cette raison que notre URPS se montre si proactive et accélérera d'ailleurs ses travaux dans les mois à venir. Un seul objectif : vous donner les clés. Cette même logique aura bâti les éditions montpelliéraise et toulousaine de notre grand Forum sur le Grand âge, pour lequel je remercie encore chacun de son implication et de sa présence.

Pour 2026, une ambition : nous positionner, plus que tout autre acteur du soin en région, à la pointe du numérique en santé, ce panel d'outils et surtout de solutions qui simplifie nos démarches et enrichit notre coordination.

Et tant qu'à tracer la voie de pratiques responsables et innovantes... Découvrez le portrait de notre consœur Émilie, qui a su faire de l'écologie un axe incontournable de ses tournées et de son engagement professionnel. Son témoignage est inspirant, mais surtout plein d'espoir. Notamment parce qu'il invite à créer des synergies vertueuses, utiles au collectif. Alors, continuez de nous suivre car sur ce terrain qu'on appelle l'écosoin nous irons aussi.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

“Quand certains vous parlent encore de santé, vos élus vous parlent d'avenir”

**Consulter
NOTRE SITE**



Jean-François Bouscarain
Président de l'URPS
Infirmiers Libéraux
Occitanie



Sommaire

#08
À découvrir
L'album photo du Forum 2025



#05
En bref
Les actualités de votre métier

#10
Témoignage
Les IDEL à l'heure de l'écosoin
Rencontre avec Émilie Gout-Delclos



#16
Dossier
Numérique en santé
Enjeux et outils au quotidien



#24
En action
Lauréat AAP 2025
Le combat anti-tabac de Mélissa Virin

#26
Question pratique
Vulnérabilité à domicile
Déconstruire les préjugés

#30
Agenda

Un magazine de l'URPS
Infirmiers Libéraux d'Occitanie
Édition : Décembre 2025 - Numéro : 30
Directeur de publication : Jean-François Bouscarain
Comité éditorial : N. Prevost - AF. Vedrine - X. Caloin - J. Francazal - A. Rochois - G. Masson - R. Griotto - H. Baulez - P. Cazaneuve
Imprimerie : JF Impression
Mention ISSN : ISSN 3074-265X



Antenne de Toulouse
Toulouse Espaces Affaires
41 rue de la Découverte
31670 Labège
urpsinfirmiers-occitanie.fr

Siège
285, rue Alfred Nobel
34000 Montpellier
Tél. 04 67 69 67 58
contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr



SOS d'un IDEL en détresse

Soyez vigilants ! Des cybers attaquaient tentent depuis plusieurs semaines, via des appels frauduleux, d'usurper vos cartes e-CPS en obtenant les informations directement auprès des professionnels de santé.

Leur mode opératoire est toujours le même : ils vous contactent par téléphone en se faisant passer pour des professionnels d'institutions publiques de santé.

Pourtant, aucun acteur public (ARS, ANS, GRADeS, Assurance Maladie...) ne vous demandera jamais ces informations. En cas de doute, une seule chose à faire : contactez l'Agence du Numérique en Santé (ANS) au 0 806 800 213 (choix 2) ou par mail en écrivant à monserviceclient.e-cps@esante.gouv.fr

MEMO

- › **Ne communiquez jamais vos identifiants e-CPS par téléphone.**
- › **Ne transmettez pas de codes SMS.**
- › **Ne partagez pas l'écran de votre terminal/smartphone.**

Lancement de Moi(s) sans tabac

Le 2 novembre dernier, Pascale Cazaneuve, vice-présidente de notre URPS, était en direct sur la radio ICI Occitanie pour lancer officiellement le Moi(s) Sans Tabac.

L'occasion de rappeler l'engagement majeur des infirmiers libéraux dans la lutte contre les addictions et les solutions proposées en matière de sevrage tabagique. Au-delà de leur présence quotidienne auprès des patients, les IDEL sont en effet acteurs du dispositif Mon Bilan Prévention, un rendez-vous clé pour accompagner les Français souhaitant arrêter de fumer. "Mais notre implication ne s'arrête pas là : conseils personnalisés, suivi régulier, orientation vers les ressources adaptées... Les IDEL multiplient les actions concrètes pour soutenir ceux qui veulent dire stop", rappelle notre consoeur.



© DR



Podcast à (ré)
écouter ici



© DR

Optimisez vos crédits DPC

Infirmiers libéraux, maîtrisez votre obligation triennale de formation !

Les orientations prioritaires de DPC (Développement Professionnel Continu) pour 2023-2025, désormais prorogées jusqu'en 2026, définissent les thématiques de formation que vous devez suivre. Ces orientations accompagnent la politique nationale de santé et les enjeux d'amélioration des pratiques professionnelles.

Sept orientations concernent directement

les infirmiers : soins et suivi des plaies aiguës ou chroniques, prise en charge des stomies, gestion de la violence des patients, évaluation des besoins et plan de soins, surveillance des pathologies cardiaques, soins aux patients sous perfusion, et période post-opératoire. Des orientations spécifiques existent aussi pour les infirmiers spécialisés (santé mentale, puériculture, pratique avancée). L'ANDPC finance jusqu'à 14 heures de formation selon le format choisi.

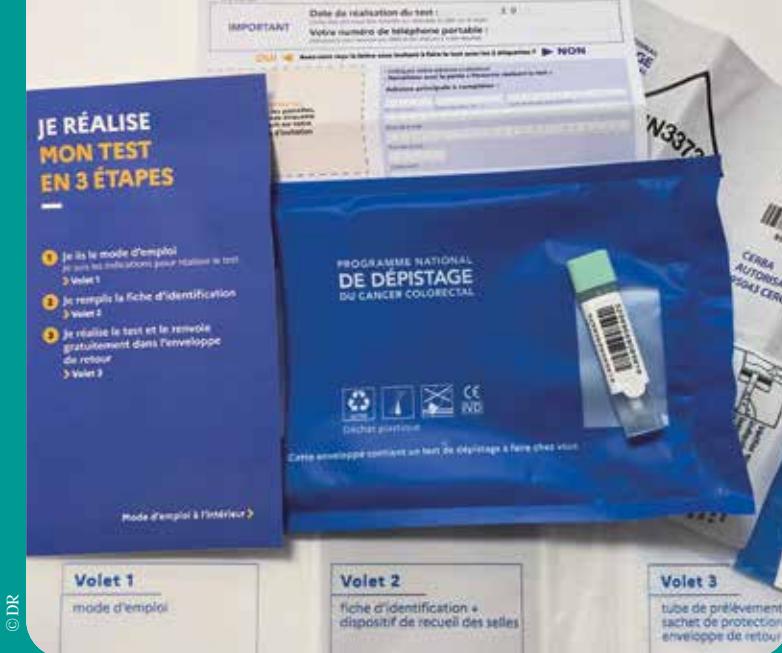
À retenir : Toute action DPC doit être indexée à une orientation prioritaire. Consultez votre compte MonDPC pour suivre votre obligation triennale et accéder au catalogue des formations éligibles.

Nous vaccinons

Bien que l'Assemblée nationale ait rejeté le projet de loi visant à rendre la vaccination anti-grippale obligatoire pour de nombreux professionnels de santé, rappelons que celle-ci reste recommandée pour les IDEL, qu'il s'agisse de se prémunir personnellement ou de réduire la transmission à nos patients.

Elle est d'ailleurs prise en charge à 100% par l'Assurance maladie au même titre que pour les +65 ans, mais aussi pour les individus (dès 6 mois) présentant certaines pathologies chroniques, les femmes enceintes (à tous les stades de grossesse), les personnes en situation d'obésité (IMC ≥ 40) et les résidents d'établissements de soins de suite ou médico-sociaux, quel que soit leur âge.

Gardons en mémoire que le virus grippal mute constamment et que cette évolution permanente rend nécessaire une mise à jour annuelle du vaccin pour maintenir une protection optimale !



© DR

Des IDEL et des hits

Rejoignez les 500 premiers IDEL à intégrer la distribution de hits colorectaux !

En collaboration avec l'ARS et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers d'Occitanie (CRCDC), notre URPS met en œuvre un projet expérimental visant à initier la participation de **500 infirmiers** à la distribution de kits colo-rectaux permettant une recherche de sang occulte dans les selles chez les personnes de 50 ans à 74 ans.

Votre participation à cette expérimentation est cruciale pour contribuer à sensibiliser la population éligible aux enjeux du dépistage organisé du cancer colo-rectal mais aussi pour renforcer le rôle de l'IDEL en tant qu'acteur de santé publique. Du succès de cette initiative en Occitanie dépendra l'entrée de ce nouveau circuit de distribution dans le droit commun et la rémunération des infirmiers pour la remise de kits à l'instar des médecins et pharmaciens. Vous souhaitez participer ? Il vous faudra d'abord suivre une e-formation préalable (durée : 45 min) et demander

une attestation de réussite de la formation (dès 80% de bonnes réponses) au CRCDC. L'URPS vous adressera les kits à remettre aux personnes éligibles (entre 50 et 74 ans et notamment sans antécédents personnels ou familiaux de cancer colo-rectal au 1er degré et sans signes cliniques évocateurs) puis vous devrez impérativement tracer ces remises sur la plateforme dédiée e-SIS, pour permettre l'évaluation de l'expérimentation.



S'inscrire et découvrir les étapes

HAD/IDEL Pensez à la médiation

La procédure de médiation est un bon moyen d'améliorer la qualité des relations entre IDEL et professionnels de l'HAD en cas de survenance d'un évènement ayant gêné le bon déroulement des soins. Nous vous invitons à y recourir si besoin en saisissant la cellule de médiation créée à l'initiative de votre URPS et ce via la messagerie : mediation.idel.ehad@gmail.com En effet, en cas d'incident non résolu après un premier rapprochement auprès de l'HAD, un comité constitué de membres représentant l'URPS ILO, la FNEHAD et l'ARS, analysera et traitera votre demande de médiation. Pour retrouver le détail de la procédure, consultez le guide pratique co-réalisé avec nos partenaires ARS et FNEHAD. Il fait le point sur les conditions d'une collaboration réussie entre IDEL et établissement d'HAD et illustre notre volonté commune de continuer à avancer dans une dynamique partenariale positive.



Le consulter

© DR





SI, SEÑORS !

Les 18 et 20 novembre derniers, à Toulouse et La Grande-Motte, nous organisions notre traditionnel forum régional. Il aura rassemblé cette année pas moins de 400 personnes autour d'une thématique porteuse de sens pour nous soignants : les défis du grand âge.

Tables-rondes, tribunes expertes, rencontres avec les exposants... Ces deux journées ont été riches d'enseignements. Nous tenons à adresser un immense merci aux experts de renom qui ont enrichi nos débats, mais aussi à nos partenaires et exposants fidèles, ainsi qu'aux institutions engagées à nos côtés. Un grand merci, aussi à, VOUS, infirmiers libéraux d'Occitanie, moteurs de cette journée. Votre passion et votre professionnalisme font la force de notre communauté. Ensemble, nous relevons les défis de demain ! **Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition pleine de promesses.**



Album photo à retrouver sur nos réseaux sociaux !

Album

photos © François Moura



***“Des choix
porteurs de sens”***



Pilote du groupe de travail (GT) Écosoins de notre URPS, notre consœur Émilie Gout-Delclos exerce, depuis 2009, quartier du moulin à Vent, à Perpignan. Diplômée en 2006, mariée depuis vingt-et-un ans et mère de deux adolescents de 14 et 18 ans, elle incarne cette génération d'infirmières libérales qui ne se contente pas de soigner mais qui questionne, innove et réinvente les pratiques professionnelles. Son engagement ? Démontrer que l'écologie dans le soin n'est ni une contrainte, ni un luxe, mais une évidence accessible à tous, porteuse de sens et d'économies. Rencontre avec une IDEL qui fait rimer prévention avec conviction.

Émilie Gout-Delclos

"Ma philosophie éco-soins"

Infirmière libérale - Perpignan, Pyrénées-Orientales (66)

Très vite après son installation en tant qu'infirmière libérale, Émilie a ressenti le besoin de pousser au-delà de sa pratique quotidienne. Un engagement syndical d'abord, puis l'arrivée au sein de notre URPS, où elle finit par rejoindre plusieurs groupes de travail, dont celui dédié à l'écologie et à l'écosoin. Elle devient pilote du GT, une mission qui résonne profondément avec ses valeurs et sa vision du métier. « Ce que j'aime le plus dans mon rôle d'élue ? Mes collègues et le travail

en équipe », confie-t-elle d'emblée. « *On représente tous un territoire différent, avec un regard singulier, une définition personnelle de l'engagement. C'est stimulant ! Avec le soutien de Franck Deschamps, consultant spécialisé, le lien se fait entre nous, les idées s'organisent. On est parfois, nous les IDEL, trop axés sur le faire... Une déformation professionnelle (rires). Franck nous fait bénéficier de son expérience pour mettre en valeur nos compétences d'IDEL sur le sujet* », résume Émilie.

Une dynamique en perpétuelle évolution

Le groupe de travail Écologie et Écosoins est né lors d'un petit séminaire organisé par notre URPS, d'un constat aussi simple qu'universel : la planète ne nous appartient pas, on doit donc en prendre soin, la respecter. « *L'objet de notre GT, c'est de créer, à partir d'une charte, une dynamique en perpétuelle évolution avec les pratiques de chacun. On veut aussi mettre en avant le poids de nos actions au quotidien* »



© DR

Cette approche prend tout son sens dans les Pyrénées-Orientales, département régulièrement confronté à la sécheresse et à l'état critique des ressources en eau. « *Dans mon département, on est en état constant de sécheresse* », rappelle Émilie. Des bonnes idées simples émergent alors : limiter les douches, faire attention au degré de la climatisation ou du chauffage chez le patient. « *On fait de la prévention chez les gens ! C'est notre cœur de métier, mais ce n'est pas assez soutenu* ».

Des gestes concrets, un impact réel

Dans les pratiques quotidiennes, Émilie identifie une multitude de gestes que chacun peut adopter facilement, à son niveau. Le stock des médicaments d'abord, qu'il convient de minimiser pour éviter le gaspillage et l'automédication hasardeuse. Le stock et les prescriptions de pansements ensuite, souvent surabondants chez les patients. Le bon tri des déchets, évidemment, et la gestion rigoureuse des DASRI. Et puis, l'organisation de la tournée, pierre angulaire de l'écosoin pour une infirmière libérale. « *Moi, en ville, j'ai pu passer à l'électrique* », témoigne Émilie, qui a développé aussi la tournée à pied pour regrouper les soins.

Les exemples qu'elle partage révèlent une philosophie du soin réinventée. Couper l'eau pendant les soins, organiser les soins d'hygiène avec une approche de sobriété. Opter pour un savon surgras, plus hydratant et moins moussant, donc moins gourmand en eau et facile à rincer : c'est à la fois de la prévention cutanée et de l'écologie. « *Je balade aussi avec moi un tote-bag et j'impose à mes patients le tri des déchets, que j'embarque avec moi s'ils ne sont pas en mesure de le faire. Je*

“La prévention, c'est notre cœur de métier, mais ce n'est pas assez soutenu”

explique Émilie. Démarrage des projets en 2026 avec une démarche qui consistera à communiquer auprès de la profession, des patients et de leur entourage. Pour chacun, une volonté : faire comprendre, en donnant à voir des choses simples, que des actions en apparence anodines ont, en réalité, un impact considérable à grande échelle. Et surtout, à préserver nos ressources. Pour Émilie, l'engagement écologique dans le soin ne relève pas du militantisme extrême ou de la culpabilisation, bien au contraire. « *Ce n'est pas notre objectif, on vise même l'inverse. On fait de l'écologie un sujet positif !* », insiste-t-elle avec enthousiasme. Le groupe de travail veut donner à voir des bonnes pra-

tiques, créer une dynamique d'enrichissement mutuel où chacun s'inspire des expériences des autres. « *En observant, on s'enrichit, on s'inspire... Et on inspire les autres ! Comme on est une population de professionnels de santé qui touche le domicile des gens, ça marche. Comme je le dis souvent : on infuse, on diffuse !* ».

“Je donne l'exemple, j'explique, je responsabilise. Je montre un visage positif de l'écologie. Ça montre que c'est simple, au quotidien”

“donne l'exemple, j'explique, je responsabilise. Je montre un visage positif de l'écologie. Ça montre que c'est simple, au quotidien.” La communication avec le patient devient elle-même un levier écologique. Exemple : « *Je viendrais un peu plus tard car j'ai un soin programmé dans votre rue* », illustre Émilie, pleine de bon sens : c'est moins de temps sur les trajets, plus de temps pour le soin et moins d'empreinte carbone. Ses patients comprennent et apprécient la logique. « *Même logique quand je fais un Bilan de prévention, je mise sur le dialogue : comment vous faites l'été, l'hiver ? On fait de l'éducation, de la prévention, de l'écologie...* ». Elle cite aussi l'exemple de ce frère qui, à la suite des horribles incendies qui ont ravagé l'Aude cet été, avait cherché à récupérer les matériels périmés pour les donner aux services vétérinaires afin de soigner les animaux blessés. « *L'écologie, c'est le recyclage, le réemploi, le bon sens. On peut tous participer* », résume Émilie.

Une transformation personnelle et professionnelle
L'engagement écologique d'Émilie a profondément transformé sa vie personnelle et sa pratique professionnelle. « *J'avais autrefois une*

idée assez réductrice de l'écologie », confesse-t-elle. Cette prise de conscience l'a notamment amenée à arrêter de fumer, à réorganiser entièrement sa tournée, à développer les déplacements à pied. Un cheminement qui démontre que l'écologie n'est pas qu'une question de gestes techniques mais bien un développement de soi, intergénérationnel, qui sort le patient de sa bulle.

« Il y a aussi cette évidence : le patient est un être vivant. Nos corporations ne sont pas au centre de tout, on travaille autour du patient avant tout », rappelle-t-elle avec force. Cette vision holistique du soin intègre naturellement la dimension écologique : si l'origami intergénérationnel (grands-parents/petits-enfants) avec des journaux recyclés est un bon moment partagé, ce sera gagnant. L'écologie devient alors un prétexte à créer du lien, à innover dans la relation de soin. Émilie est allée jusqu'à participer au forum de la transition écologique (Montpellier, 2025) pour élargir ses

horizons : là-bas, j'ai découvert que recycler des journaux en origami, c'est à la fois travailler l'apraxie, stimuler l'intellect et mettre le pied, de façon ludique, dans l'écologie. Ainsi, on explore comment l'écologie amène au soin.

Le groupe de travail Écologie et Écosoin poursuit trois objectifs majeurs. D'abord, miser sur les réseaux sociaux pour se donner de la visibilité et toucher un maximum de professionnels. Ensuite, élaborer une charte qui va évoluer en même temps que les pratiques, qui s'enrichira des expériences de chacun. Enfin, éduquer tout un chacun à retrouver le bon sens au quotidien. « *L'écologie, c'est à la fois global et ultra local* », souligne Émilie. Montagnes, campagnes, littoral... Chaque territoire a ses spécificités, ses contraintes, ses ressources. Seule une approche territorialisée respecte les réalités de chacun. « *Les confronter permet d'enrichir la réflexion collective* », analyse notre conceleur. Ce travail autour de l'écologie, Émilie le reconnaît, se fait

Pour aller plus loin

Le groupe de travail Écologie et Écosoins de l'URPS ILO Occitanie est ouvert à toutes les contributions. N'hésitez pas à partager vos bonnes pratiques, vos idées, vos questionnements. Ensemble, faisons de l'écologie dans le soin une évidence accessible à tous, pour le bien de nos patients, de notre profession et de notre planète.

Membres du GT : Émilie Gout-Delclos, Soraya Haddad, Florence Duverneuil, Janis Francazal, Hervé Jeannin, Jean-François Bouscarain

Témoignage

trop souvent dans l'ombre et à tort. « *Ce groupe va mettre en lumière tout le travail, les enjeux et le rôle de chacun* », promet-elle, misant sur cette saine dynamique : accompagner, montrer, inspirer, mais JAMAIS culpabiliser.

Écologie et économie : un couple gagnant

L'un des points forts du discours d'Émilie, c'est sa capacité à démontrer que l'écologie et l'économie vont de pair. « *L'écologie et l'économie, ça va avec. Donner un sens économique, ça aide* », affirme-t-elle. En réduisant les stocks inutiles de médicaments et de pansements, en optimisant les tournées, en limitant le gaspillage d'eau et d'énergie, les infirmières libérales réalisent des économies substantielles tout en préservant la planète. Un argument de poids dans un contexte où les charges augmentent et où les honoraires stagnent.

L'écosoin, comme fusion entre écologie et économie rend la démarche

accessible à tous, quelles que soient les convictions personnelles. En d'autres termes, et en particulier dans le contexte actuel : on n'a pas besoin d'être militant écologiste pour comprendre l'intérêt de réduire sa consommation de carburant ou de limiter les achats superflus. « *L'écologie, c'est simple, accessible, attractif, c'est même fun !* », résume Émilie.

Planter des graines

Pour Émilie, le rôle des infirmières libérales dans la transition écologique dépasse largement le cadre de leur propre pratique. « *Plantons des graines dans l'esprit des gens: le patient, les auxiliaires, le*

kiné, le médecin, le pharmacien », encourage-t-elle. Et elle a raison ! Au contact quotidien des domiciles et des familles, les IDEL sont idéalement positionné-e-s pour diffuser les bonnes pratiques, pour éduquer, pour inspirer. Cette capacité d'influence, souvent sous-estimée, constitue un levier puissant de transformation sociale. Cette mission d'éducation s'inscrit naturellement dans le cœur de métier infirmier : la prévention. Mais une prévention élargie, qui ne se limite plus aux questions strictement sanitaires pour embrasser la santé environnementale, le bien-être global, la qualité de vie. « *Prendre soin des autres, ça commence par prendre soin de soi et de son environnement* », philosophie Émilie. Un IDEL, ce n'est pas qu'un savoir-faire technique, c'est avant tout un savoir-être, une disponibilité pour l'autre, une capacité à créer du lien et à transmettre.

Intégrer la dimension écologique dans les soins, c'est aussi garantir un système de santé plus durable, plus cohérent, plus respectueux de la vie et redonner du sens aux pratiques professionnelles. Dans un contexte de pénurie de ressources, de déserts médicaux, de questionnements sur l'attractivité du métier, cette quête de sens apparaît essentielle. L'écologie offre un horizon positif, une perspective d'amélioration collective, une fierté retrouvée dans l'exercice professionnel.

“L'écologie, c'est simple, accessible, attractif, c'est même fun !”

©DR



Inspirer les nouvelles générations

Émilie accueille régulièrement des étudiants infirmiers comme terrain de stage, avec Mélanie notamment. Cette transmission intergénérationnelle constitue un vecteur privilégié de diffusion des écosoins. De là à inspirer les nouvelles générations ? « *Oui et non ! C'est juste*

Témoignage

une histoire d'engagement personnel", nuance-t-elle. Les jeunes professionnels arrivent souvent avec leurs propres convictions écologiques, parfois plus affirmées que celles de leurs aînés. L'enjeu, c'est de créer un espace de dialogue où chacun peut partager ses pratiques, ses idées, ses innovations.

Mais comme elle le souligne justement : devenir terrain de stage, c'est aussi l'occasion d'accueillir de nouveaux gestes auprès des nouvelles générations, de montrer qu'on peut conjuguer efficacité professionnelle et respect de l'environnement. Les stagiaires découvrent concrètement comment organiser une tournée écoresponsable, comment gérer les déchets, comment éduquer les patients sans les culpabiliser. Ils repartent avec des outils, des réflexes, une vision du métier enrichie. Cette transmission fonctionne d'ailleurs dans les deux sens. Les jeunes apportent souvent des idées neuves, des pratiques innovantes découvertes lors de leur formation ou observées lors de stages précédents. Ce dialogue intergénérationnel fertilise la réflexion collective et accélère l'évolution des pratiques.

Pour Émilie, la réussite du GT Écologie et Écosoins repose sur trois piliers : l'engagement personnel, le fun et la confrontation positive des réalités de chacun. Pas question pour elle et pour les membres du GT de transformer l'écologie en contrainte bureaucratique ou en catalogue moralisateur. L'écologie doit rester attractive, joyeuse, accessible pour susciter l'adhésion spontanée. L'Occitanie, avec ses territoires contrastés -montagne, campagne, littoral-, offre un terrain d'expérimentation riche. L'IDEL de



© DR

montagne confrontée à des déplacements longs et difficiles n'aura pas les mêmes enjeux que celle du centre-ville qui peut se déplacer à pied ou à vélo. Mais toutes deux peuvent apprendre l'une de l'autre, adapter les bonnes pratiques à leur situation. « *Vous ne savez pas ? On ne vous juge pas* », répète Émilie comme un mantra. Cette bienveillance fondamentale, cette absence de jugement créent un climat propice à l'expérimentation, à l'erreur, à l'apprentissage.

Nul besoin d'être parfait pour commencer, nul besoin de tout bouleverser d'un coup. L'écologie se construit pas à pas, geste après geste, dans une logique d'amélioration continue plutôt que de révolution brutale. « *La multiplicité des chemins vers l'écologie démontre qu'il n'y a pas une seule bonne façon de s'engager, pas un profil type de l'infirmière écoresponsable. L'écologie s'accommode de toutes les personnalités, de tous les rythmes, de toutes les approches. L'essentiel, c'est de commencer, d'expérimenter, de partager* ».

Un horizon porteur de sens

Pour conclure, Émilie résume sa vision en une formule qui dit tout : « *Prendre soin, c'est intégrer la dimension écologique dans nos soins, garantir un système de santé plus durable, plus cohérent, plus respectueux de la vie et redonner du sens à nos pratiques professionnelles* ». Cette phrase condense à elle seule l'ambition du groupe de travail Écologie et Écosoins : ne pas ajouter une couche de contraintes supplémentaires sur les épaules déjà chargées des infirmières libérales, mais au contraire redonner du sens à un métier parfois écrasé par les tâches administratives et les impératifs économiques. L'écologie, dans cette perspective, n'est pas un luxe réservé aux professionnels qui auraient du temps et des moyens. C'est au contraire une nécessité qui répond aux aspirations profondes des soignants : prendre soin véritablement, dans toutes les dimensions du terme. Prendre soin du patient, évidemment. Mais aussi prendre soin de son environnement, de ses ressources, de la planète qu'on laissera aux générations futures.



illustration non contractuelle ©DR

Numérique en santé

Ces outils et enjeux qui nous connectent

Le numérique en santé n'est plus une promesse lointaine : c'est votre quotidien. Logiciels métiers, messageries sécurisées, télétransmission, DMP... Ces outils façonnent déjà votre pratique et transforment la coordination des soins. Consciente de ces enjeux majeurs, l'URPS Infirmiers Libéraux Occitanie a organisé un séminaire stratégique les 30 septembre et 1er octobre derniers, en présence des plusieurs élus de l'URPS, du GRADeS E-santé Occitanie et de nombreux experts. **L'objectif : comprendre cette mutation numérique et identifier comment accompagner au mieux la profession.** Car si le cadre légal impose désormais le numérique avec force, il appartient à chacun d'en faire un levier de qualité et d'efficacité. État des lieux d'une révolution silencieuse mais bien réelle.

Cessons une fois pour toutes de parler du numérique au futur. Il est là, dans votre poche, sur votre bureau, dans votre véhicule. Chaque jour, vous télétransmettez des feuilles de soins, vous consultez des ordonnances dématérialisées, vous échangez avec vos confrères médecins. Sans même y penser, vous utilisez des outils numériques qui, il y a dix ans encore, relevaient de la science-fiction.

Pourtant, l'abstraction persiste. Quand on évoque « le numérique en santé », beaucoup imaginent encore des robots chirurgiens ou des intelligences artificielles diagnostiquant à la place des soignants. « *Cette vision futuriste occulte la réalité : le numérique, c'est d'abord des outils pragmatiques qui répondent à des besoins concrets. C'est votre logiciel de facturation qui calcule automatiquement vos actes. C'est la messagerie sécurisée qui remplace le fax obsolète. C'est le Dossier Médical Partagé qui centralise l'historique du patient* », réagit Janis Francazal. Secrétaire de notre URPS, elle copilote pour notre Union, avec Anne-France Védrine, le Groupe de travail dédié, dont vous entendrez parler des travaux au cours des prochaines semaines.



“Le numérique est déjà là, déjà indispensable”

En Occitanie comme partout en France, la transformation est en marche. Les plus de 13 000 cartes CPS actives d'infirmiers libéraux installés dans la région témoignent d'une profession connectée, même si les usages restent inégaux. Car le numérique ne se résume pas à posséder un ordinateur : il suppose une appropriation progressive, un changement de réflexes, une formation continue.

Des outils solitaires et coordonnés

Le paradoxe du numérique en santé tient dans cette dualité : il facilite le travail individuel tout en renforçant la coordination collective. Prenons l'exemple du logiciel métier. Seul dans votre voiture, entre deux patients, vous y consignez vos observations, y tracez vos actes, y planifiez vos tournées. C'est un compagnon solitaire, adapté à votre rythme, à votre organisation personnelle. Mais ce même logiciel, s'il est conforme aux référentiels Ségur, devient aussi un maillon de la chaîne de soins. Il alimente le DMP, partage des informations avec la messagerie MSSanté, dialogue avec les systèmes d'information hospitaliers. Vous travaillez seul, mais vous êtes relié. C'est toute la puissance -et toute la complexité- du numérique moderne.



Cette double dimension implique de nouvelles mécaniques de travail. Il ne suffit plus de bien soigner : il faut tracer, transmettre, coordonner. Le Bilan de Soins Infirmiers (BSI), par exemple, nécessite des échanges dématérialisés avec le médecin traitant. La télé-expertise, rémunérée depuis 2023 à hauteur de 10 euros, suppose l'utilisation d'outils de communication sécurisés. Chaque innovation crée de nouvelles pratiques, parfois perçues comme des contraintes, mais qui améliorent *in fine* la qualité de la prise en charge.

Janis Francazal & Anne-France Védrine

co-pilotes de la commission Numérique en santé



©DR

Les élus de l'URPS Infirmiers Libéraux Occitanie l'a bien compris : le numérique ne se décrète pas, il s'accompagne. Le séminaire des 30 septembre et 1er octobre 2024, en présence du GRADeS E-santé Occitanie et d'experts de terrain, a permis à vos confrères et à vos consœurs élu(e)s de mesurer l'ampleur des enjeux et la diversité des besoins. En 2026, l'URPS consacrera une énergie considérable à vous accompagner sur ces sujets. Des livrables pédagogiques seront produits : guides pratiques, tutoriels vidéo, fiches réflexes sur la cybersécurité, webinaires thématiques. L'objectif est de démythifier le numérique, de le rendre accessible, de transformer l'appréhension en opportunité. Car le numérique, bien utilisé, est un formidable levier de qualité. Il libère du temps pour le soin. Il sécurise les pratiques. Il valorise la profession. Il répond aux attentes des patients,

de plus en plus connectés et informés. Il s'inscrit dans une logique de santé publique, où la coordination et le partage d'informations deviennent des priorités absolues. Le chemin reste à faire, c'est certain. Chaque infirmier devra s'engager dans un apprentissage progressif, adopter de nouveaux réflexes, accepter de sortir de sa zone de confort. Mais ce chemin, vous ne le ferez pas seul. Votre URPS, le GRADeS, l'Assurance Maladie, vos confrères... Tous sont mobilisés pour que cette transition soit la plus fluide possible. Alors, n'ayez pas peur. Le numérique n'est ni un gadget ni une menace. C'est un outil au service du soin, et donc au service de vos patients. C'est aussi, soyons honnêtes, une réalité incontournable. Autant l'apprivoiser, l'utiliser, en faire un allié. En 2026, l'URPS sera à vos côtés. Pour vous informer, vous former, vous soutenir. Parce que le numérique en santé, ce n'est pas l'avenir : c'est aujourd'hui. Et c'est ensemble que nous en ferons une réussite.



©DR



GT Numérique

Pilotes : Janis Francazal et Anne-France Védrine

Membres : Alain Rochois, Émilie Gout-Delclos, Sylvie Nowak, Nicolas Prevost, Carine Garcia, Jean-François Bouscarain, Romain Griotto, Sébastien Maréchal

Les bénéfices évidents

(mais qu'il faut rappeler)

Pourquoi s'équiper ? Pourquoi former ? Pourquoi changer ses habitudes ? « *Parce que les bénéfices du numérique sont tangibles, mesurables, immédiats* », réagit Jean-François Bouscarain, président de notre URPS.

• **Gain de temps administratif** : la télétransmission des FSE évite les déplacements en CPAM et accélère les remboursements. Le dispositif SCOR (transmission électronique des pièces justificatives) supprime l'envoi postal. À l'échelle d'une année, ce sont des heures gagnées, réinvesties dans le soin ou la vie personnelle.

• **Sécurisation des données** : contrairement aux idées reçues, le numérique bien utilisé est plus sûr que le papier. Un dossier patient informatisé, sauvegardé sur des serveurs HDS (Hébergeur de Données de Santé), résiste aux incendies, aux inondations, aux pertes. Il est également plus facile d'en contrôler l'accès et d'en tracer les consultations, ce qui renforce la confidentialité.

“ Les gestes préventifs ne sont pas optionnels. Ils relèvent de votre responsabilité professionnelle, au même titre que l'asepsie ou la traçabilité des soins”

• **Amélioration de la coordination** : la messagerie sécurisée MSSanté permet des échanges instantanés entre professionnels, évitant les appels téléphoniques manqués ou les courriers perdus. Le DMP centralise l'historique médical, limitant les redondances d'examens et les risques d'interactions médicamenteuses. En maison de santé pluriprofessionnelle, le dossier partagé fluidifie le travail d'équipe.

• **Valorisation financière** : le Forfait d'Aide à la Modernisation et à l'Informatisation (FAMI) récompense les infirmiers qui s'équipent correctement. Avec un socle de 490 € par an et des indicateurs optionnels (télé-santé, exercice coordonné), le montant peut atteindre plus de 1000 € pour les IPAL en zone sous-dense. C'est une reconnaissance concrète de l'investissement numérique.

Les dangers : vigilance et prévention

Mais le numérique n'est pas sans risques. La cybercriminalité explose, et les cabinets libéraux, souvent moins protégés que les hôpitaux, deviennent des cibles privilégiées. Un ransomware peut bloquer l'accès à tous vos dossiers patients, exigeant une rançon pour les débloquer. Une fuite de données expose les informations médicales sensibles, avec des conséquences juridiques graves pour l'infirmier qui en est le garant.

Premier danger : les failles de sécurité. Un mot de passe faible, un ordinateur non verrouillé, une clé USB laissée sans surveillance... Les mauvaises pratiques ouvrent des portes aux pirates. Il est impératif d'adopter des gestes préventifs : mots de passe complexes et uniques, double authentification, mises à jour régulières des systèmes, sauvegardes fréquentes et externalisées...

Deuxième danger : l'usage d'outils non sécurisés. WhatsApp, Messenger, les emails classiques... Ces applications grand public ne sont pas conçues pour les données de santé. Les utiliser pour échanger sur un patient constitue une violation du RGPD et expose à des sanctions civiles, pénales, administratives et disciplinaires. La règle est simple : pour toute transmission concernant un patient, utilisez exclusivement MSSanté.

Troisième danger : la sous-traitance mal encadrée. Votre éditeur de logiciel, votre hébergeur de données, votre prestataire informatique... Tous sont des sous-traitants au sens du RGPD. Vous devez vérifier qu'ils respectent eux-mêmes les obligations réglementaires, notamment l'hébergement sur des serveurs HDS. Un contrat clair doit formaliser leurs engagements. En cas de contrôle CNIL, c'est votre responsabilité qui sera engagée.

Les gestes préventifs ne sont pas optionnels. Ils relèvent de votre responsabilité professionnelle, au même titre que l'asepsie ou la traçabilité des soins. Le GRADeS E-santé Occitanie propose d'ailleurs un accompagnement en cybersécurité, avec un CERT Santé disponible 24h/24 en cas d'incident. Ne restez pas isolé face à ces menaces.

Un état d'esprit avant tout

« Le numérique, c'est donc un ensemble d'outils. Mais c'est surtout un état d'esprit. C'est accepter que la pratique évolue, que de nouvelles compétences deviennent indispensables, que la formation soit continue. C'est comprendre que la résistance au



“Le message est clair : le numérique n'est plus une option. C'est une obligation légale, professionnelle, déontologique”

changement, légitime et humaine, ne doit pas devenir un frein à la qualité des soins», souligne Janis Francazal. Depuis septembre 2024, les étudiants en IFSI bénéficient de 28 heures de formation obligatoire au numérique, intégrées dans leur cursus. D'ici 2027, l'objectif gouvernemental est de former 100 % des professionnels de santé. Cette dynamique nationale montre que le numérique n'est plus un « plus » : c'est un fondamental, au même titre que l'anatomie ou la pharmacologie. Pour les infirmiers déjà en exercice, la formation reste accessible. Le DPC (Développement Professionnel Continu) intègre désormais des modules sur les outils numériques, la cybersécurité, l'usage du DMP. Certaines URPS, dont la vôtre en Occitanie, développent également des ressources pédagogiques adaptées aux besoins du terrain.

« Changer d'état d'esprit, c'est aussi dépasser la peur. Peur de ne pas savoir faire, peur de perdre du temps, peur de la complexité technique. Cette appréhension est normale, mais elle se dissipe avec l'accompagnement. Les élus de votre URPS l'ont compris





lors du séminaire de septembre : leur rôle n'est pas de vous imposer le numérique, mais de vous aider à vous l'approprier », rassure Anne-France Védrine.

Le cadre légal : une obligation réelle

Et si la pédagogie ne suffit pas, le cadre légal est là pour rappeler que le numérique n'est plus facultatif. Plusieurs textes récents renforcent les obligations des professionnels de santé libéraux. Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), applicable depuis mai 2018, impose aux infirmiers libéraux de tenir un registre des traitements de données personnelles, de sécuriser les informations, d'informer les patients de leurs droits. Même en exercice individuel, vous êtes responsable des données que vous collectez et traitez. La CNIL peut effectuer des contrôles et prononcer des sanctions administratives, allant de la mise en demeure à des amendes pouvant atteindre 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires annuel pour le praticien (dans les cas les plus graves, évidemment rares pour un professionnel isolé, mais le principe demeure). Sur un plan pénal, les peines encourues vont de 1500 € à 300 000 € d'amende et 5 ans d'emprisonnement.

Le Ségur du numérique en santé, lancé en 2020, impose progressivement l'utilisation de logiciels conformes, capables d'alimenter le DMP, d'échan-

ger via MSSanté, de respecter l'INS (Identité Nationale de Santé). En Occitanie, près de 63 millions d'euros sont consacrés à ce programme, avec des financements directs pour les établissements et des aides à l'équipement (programme SONS) pour les professionnels libéraux.

Les avenants conventionnels (notamment 6 et 7 pour les infirmiers) conditionnent le versement des aides financières au respect d'indicateurs numériques : télétransmission, FSE* électroniques, messagerie sécurisée, logiciel compatible DMP... Le FAMI*, que vous déclarez chaque année entre janvier et mars, matérialise

cette obligation. Ne pas s'y conformer, c'est renoncer à des revenus légitimes.

La proposition de loi infirmière n°654, adoptée fin 2024, prévoit également que les nouvelles compétences des infirmiers (prescriptions, consultations autonomes) devront être tracées dans des logiciels agréés Sécur. L'élargissement du champ d'action professionnel s'accompagne donc d'une exigence numérique accrue.

Le message est clair : le numérique n'est plus une option. C'est une obligation légale, professionnelle, déontologique.

Les outils numériques officiels en Occitanie

Le GRADeS E-santé Occitanie est votre interlocuteur privilégié. Groupement d'Intérêt Public, il accompagne les professionnels de santé dans l'usage des services numériques.

Ses missions :

- Accompagnement territorial sur les 13 départements d'Occitanie
- Expertise et conseil pour les projets e-santé
- Formation et sensibilisation à la cybersécurité
- Mise en œuvre des services financés par l'ARS (la plupart sont gratuits)

Les services disponibles :

- MSSanté (Messagerie Sécurisée de Santé) : espace de confiance pour échanger des données médicales entre professionnels et avec les patients (via Mon Espace Santé). Plusieurs opérateurs agréés (Mailiz, Medimail, etc.).
- DMP (Dossier Médical Partagé) : centralise l'historique médical du patient, alimenté par tous les professionnels de santé.
- Pro Santé Connect : service d'authentification unique (via CPS ou e-CPS) pour accéder aux téléservices de l'Assurance Maladie.
- CERT Santé : service de réponse à incident cyber, disponible 24h/24 et 7j/7.

Comment contacter le GRADeS :

- Site web : esante-occitanie.fr
- Email dédié cybersécurité : cybersecurite@esante-occitanie.fr
- Accompagnement territorial personnalisé selon votre département

FSE* feuille de soins électroniques

DMP* Dossier médical partagé

FAMI* Forfait d'aide à la modernisation et à l'informatisation

Les financements possibles pour les infirmiers libéraux

Le FAMI (Forfait d'Aide à la Modernisation et à l'Informatisation) : versé annuellement par l'Assurance Maladie, il récompense l'équipement et l'usage d'outils numériques conformes.

Indicateurs obligatoires (490 €)

1. Logiciel métier compatible DMP
2. Version à jour du cahier des charges SESAM-Vitale (v1.40 addendum 8 en 2025)
3. Utilisation du dispositif SCOR (transmission électronique des pièces justificatives)
4. Taux de FSE électroniques $\geq 70\%$
5. Messagerie sécurisée de santé (MSSanté)



Indicateurs optionnels

- Exercice coordonné (ex : MSP, CPTS) : + 100 € (ou jusqu'à 1020 € pour les IPAL en zone sous-dense)
- Équipement en vidéotransmission : + 350 €
- Équipement en appareils médicaux connectés : + 175 €

Période de déclaration :

du 13 janvier au 3 mars de chaque année, sur amelipro.fr (rubrique « Ma convention »). Le paiement intervient au 2^e trimestre de l'année suivante.

Le programme SONS

(Ségur Outilage Numérique des professionnels de Santé)

Financement direct auprès des éditeurs pour l'acquisition de logiciels conformes Ségur, avec objectif de reste à charge zéro.

Autres aides

- Aides à l'installation en zone sous-dense (selon avenant 1 de la convention)
- Financements régionaux ponctuels (surveiller les actualités ARS Occitanie et GRADeS)

En action

Son projet, fait un tabac !



Dans les précédents numéros d'ILOMAG, nous vous dévoilions les trois lauréats de notre Appel à projets infirmiers 2024. Découvrez aujourd'hui celui porté par notre consoeur Mélissa Virin, du côté de Ramonville Saint-Agne, en proche périphérie de Toulouse.

SON PROJET : Démocratiser le sevrage tabagique

SOUTIEN URPS : 11 510 euros

OBJECTIF : Dans le cadre du dispositif *Mon Bilan Prévention*, recruter 30 patients fumeurs et les accompagner vers l'arrêt complet du tabac. Mettre en lumière, aussi, l'efficacité du geste infirmier dans la prise en charge des addictions.

Depuis son cabinet de Ramonville Saint-Agne, en périphérie toulousaine, notre consoeur Mélissa Virin, 42 ans, infirmière libérale et tabacologue depuis un an, porte un regard nouveau sur l'accompagnement des fumeurs. Titulaire d'un DIU* en tabacologie et aide au sevrage tabagique, elle pilote en effet depuis quelques mois un projet ambitieux soutenu par l'URPS, et qui s'inscrit dans le cadre du dispositif "Mon Bilan Prévention", que nous soutenons depuis le premier jour.

L'aventure commence au sein de la CPTS (dont elle est membre) et plus précisément dans le cadre de l'édition 2023 du Moi(s) Sans Tabac. Mélissa s'implique, mais se retrouve rapidement confrontée à ses propres limites sur le sujet. "Je n'étais pas formée et cela m'a ouvert les yeux : pour aider efficacement nos patients, une formation est essentielle", confie Mélissa. Elle décide donc de franchir le pas de la formation. Précisons qu'à l'époque, elle suivait déjà des patients "à titre gratuit, faute de cotation dans la nomenclature", qu'elle n'imaginait pas soigner "à moitié" au regard des nombreux effets indésirables du tabagisme sur ces derniers...

Lorsqu'elle entend parler de l'appel à projets, Mélissa saisit l'opportunité car elle y voit aussi une solution pour prolonger l'accompagnement dans la durée, au-delà du bilan de prévention, qui devient alors "la première marche" vers de nouvelles habitudes de santé plus saines.

Elle sollicite un financement URPS, qu'elle obtient. Grâce à cela - et de manière très concrète - une équipe de huit infirmières libérales, coordonnée par Mélissa et s'appuyant sur l'expertise du Dr. Olivier Galera, médecin du sport tabacologue de la clinique Pasteur, œuvre sur le terrain. Au moment où nous réalisons cette interview (novembre 2025), la totalité des patients vient d'être recrutée.

Mélissa et nos consoeurs leur proposent des séances hebdomadaires durant un mois, complétées par un suivi téléphonique. Depuis le démarrage en avril 2025, les résultats sont encourageants : les patients adhèrent à la proposition, les Bilans de prévention se multiplient sur le secteur et l'intérêt pour la formation grandit, avec de plus en plus de questions émanant d'infirmières et d'infirmiers des environs.



Le rôle essentiel de l'idel

Le tabagisme est la première cause de mortalité évitable en France et un fumeur régulier sur deux mourra d'une maladie liée au tabac*.
La lutte contre le tabagisme est donc une priorité, à laquelle le Bilan de prévention peut répondre.

Dès qu'un fumeur est identifié, il est primordial de l'inciter à arrêter. Ce simple conseil d'arrêt, donné par un professionnel de santé, augmente considérablement ses chances d'arrêter de fumer. L'accompagnement et le soutien psychologique sont la base de la prise en charge. La motivation du patient est donc à évaluer. L'attitude du soignant dépendra du degré d'ambivalence du patient par rapport à son tabagisme. Il est important de prévoir des consultations régulières spécifiquement consacrées à la prise en charge de l'arrêt du tabac.

*Source : Haute Autorité de Santé (2019)

Mélissa en profite pour multiplier les actions de sensibilisation, notamment par le biais de réunions mensuelles visant à former ses homologues au bilan de prévention. "Faire de nous des acteurs en puissance sur le champ préventif, c'est cohérent et efficace. J'aimerais à présent que les consultations infirmières en tabacologie soient reconnues", dit-elle, rajoutant qu'au-delà de cela, elle rêve que chaque IDEL ouvre les yeux sur son rôle clé "dans ce changement de paradigme qui positionne le soin AVANT la maladie". Un projet qui pourrait faire école.

* Diplôme Inter-Universitaire

Question pratique



© Vanessa Gilles

VULNÉRABILITÉ

Du risque à la sécurité

Alors que l'Espace de réflexion éthique Occitanie (EREO) vient de publier un "Guide à l'usage des professionnels du soin" consacré à la vulnérabilité dans le soin à domicile, vos élus URPS souhaitent attirer votre attention sur l'importance et la qualité de cet ouvrage, issu d'une réflexion collective, et qui permet de mieux comprendre et accompagner les situations de vulnérabilité à domicile.

Pour mieux en saisir son intérêt pour notre profession, nous avons interrogé notre consœur Marie-Claude Daydé, en sa qualité de chargée de mission et coordinatrice de ce Guide.

En quoi ce Guide est-il utile pour les infirmiers libéraux ?

Ce guide traite d'un sujet que les professionnels de santé, et donc les infirmiers libéraux, rencontrent régulièrement dans leur pratique : les situations de vulnérabilité. Un quotidien professionnel qui, on le sait, est émaillé de questions éthiques auxquelles nous n'avons pas de réponses « toutes faites ». Les infirmières et infirmiers d'Occitanie y trouveront dif-

"L'éthique du care nous invite à ne pas stigmatiser et à avoir une vision plus positive, plus dynamique que la simple perte d'autonomie"

férents repères d'aide à la réflexion éthique, comme des questions qui leur permettront d'étayer leur réflexion. Par exemple : la volonté et l'intérêt du patient ont-ils été res-

pectés ? A-t-on pris en compte, ou suffisamment considéré, l'avis de l'entourage du patient ? Les actions envisagées sont-elles adaptées à l'environnement de ce dernier ?

Comment évaluer ce genre de questions ? C'est subjectif !

Pour objectiver ces situations, une échelle est proposée. Elle est néanmoins à utiliser avec précaution car on doit craindre par-dessus tout la standardisation et la réduction de la vulnérabilité à une valeur "mesurable". Les infirmiers trouveront donc également différentes ressources comme la réflexion collégiale. Il est en effet important de rappeler que chaque professionnel a un regard

Question pratique

différent et complémentaire. Les principes éthiques communs aux différentes mesures de protection des personnes majeures vulnérables sont également rappelés.

Peut-on donner un exemple de question éthique qu'un(e) IDEL peut se poser, en lien avec la vulnérabilité au domicile ?

Une des questions éthiques que les professionnels se posent fréquemment est : comment protéger la personne sans lui nuire ? C'est-à-dire en respectant son autonomie décisionnelle, même si celle-ci est parfois partielle. Respecter aussi sa temporalité, notamment dans l'acceptation des aides qu'on lui propose.

Ce guide met en lumière un point clé : la vulnérabilité est relative et... réversible ! Qu'entendez-vous par là ?

Elle est relative car chacun n'y pose pas le même regard en fonction de sa propre subjectivité mais aussi de facteurs contextuels et culturels.

L'éthique du care nous invite à ne pas stigmatiser et à avoir une vision plus positive, plus dynamique que la simple perte d'autonomie.

Propres ressources sont des aides précieuses pour retrouver des capacités à faire autrement.

Et qu'est-ce que cela peut signifier, pour nous IDEL, d'un point de vue « soin » ?

Cela implique de mobiliser toutes nos capacités d'écoute, d'adaptation, d'empathie et de créativité. De nombreux professionnels témoignent aussi dans ce guide qu'ils consacrent davantage de temps à ces patients. La raison est simple : ces situations sont toujours complexes et ne peuvent absolument pas être protocolisées. Chacune est à aborder dans sa singularité, et chacune intègre une part d'incertitude qui peut nous rendre vulnérable en tant que professionnel de santé.

La vulnérabilité est aussi réversible, dans le sens où il ne s'agit pas forcément d'un état immuable et figé. En clair, nous sommes tous vulnérables à un moment de notre vie mais cette situation n'est pas nécessairement durable. La relation de soin avec les professionnels et la capacité de la personne malade à mobiliser ses

“Chaque situation intègre une part d'incertitude qui peut nous rendre vulnérable en tant que professionnel de santé”

© DR



TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE

Vous l'aurez compris, l'objectif de ce guide, issu d'une réflexion collective, est de permettre aux infirmiers libéraux de mieux comprendre et accompagner les situations de vulnérabilité à domicile. Situations de soins, verbatims, exemples concrets... Sont abordées également les conséquences des situations de vulnérabilité pour les professionnels du domicile et les ressources mobilisables pour y faire face. Nous vous recommandons vivement sa lecture !

3 points pour intégrer l'éthique au quotidien

Avec le Pr. Michel Clanet, Professeur émérite à l'Université de Toulouse et Directeur de l'Espace de réflexion Éthique Occitanie.

Trouver une place, de façon pratique et pragmatique, pour les questions éthiques, dans mon quotidien professionnel.

Comme le propose le Pr. Fabrice Gzil, l'éthique est une articulation entre un engagement et un questionnement :

- > Engagement dans un comportement quotidien de soins qui a intégré des règles, des compétences, des valeurs.
- > Questionnement quand émerge l'inquiétude sur le sens et l'objectif de l'acte de soin, « ai-je bien fait dans ce que j'ai fait ? ».

Dans les situations difficiles, ce questionnement conduit à un frottement des valeurs, ce que l'on appelle le « dilemme éthique », qui peut conduire à un sentiment d'inconfort du soignant, parfois même à la souffrance éthique au travail. Cette interrogation, d'abord individuelle, doit conduire à une réunion collective pour une réflexion collégiale autour de ces situations. Tous ces aspects de l'éthique du soin et de l'accompagnement sont abordés par les Espaces de réflexion éthique régionaux (ERER).

S'assurer qu'on agit véritablement « avec éthique »

L'interrogation sur le sens et la visée de son acte est le début d'une prise de conscience de son mode d'agir. C'est le moment où l'on ressent que ses propres valeurs morales sont en conflit avec les règles et contraintes professionnelles. Et souvent ce questionnement ne peut se résoudre individuellement... C'est le moment d'entrer dans une démarche de réflexion éthique collégiale. Elle est marquée par la mise en œuvre d'une réunion de

© DR



“...remettre en question nos propres définitions du soin et de la vulnérabilité”

professionnels issus des divers métiers du soin ou de l'accompagnement, mais aussi de personnalités extérieures au collectif soignant, éventuellement d'experts, de représentants des usagers ou du monde associatif. La démarche collégiale est le moment majeur de cette réflexion dans laquelle, sans aucune autorité hiérarchique, la parole de chacun est écoutée et respectée. La complexité de la situation est ainsi éclairée par des regards multiples qui vont contribuer à façonner la ou les réponses les mieux adaptées.

La vulnérabilité, n'est pas un sujet « ordinaire »

Comme le précise le guide, « La vulnérabilité dans les soins à domicile », les soignants du domicile sont fréquemment confrontés à la vulnérabilité ordinaire, physique et sociale. De là à en perdre des repères élémentaires ? Cela bouleverse aussi nos propres perceptions. Sans compter que cette confrontation fait appréhender aux professionnels de santé à domicile leur propre vulnérabilité devant des situations difficiles à soigner ou accompagner. Alors non, la vulnérabilité n'est ni anodine, ni ordinaire. Les situations difficiles appellent donc d'ailleurs à la rencontre collégiale et à la mobilisation coordonnée des ressources sanitaires et sociales. Le guide met même l'accent, en particulier, sur la grande vulnérabilité, dite "survulnérabilité", qui accumule sur une même personne déficiences physiques, comorbidité et précarité sociale... Moment de l'appel à un véritable décloisonnement entre soin somatique et soin social, entre soin hospitalier et soin de ville.



Chaque 1^{er} mardi du mois "LES MARDIS DE LA PRÉVENTION"

Une thématique du Bilan de prévention (BP) passée au crible par vos élus URPS : sédentarité, tabagisme, obésité... Quelles clés pour agir, en tant qu'IDEL ? Passage en revue des outils, contacts, réseaux pour améliorer votre approche de soin. Session de questions/réponses à la fin.



Format visio (1h)
Replays et inscription

19 février 2026
WEBINAIRE DE PRÉSENTATION SPICO
Vous êtes un professionnel du sanitaire, du médico-social ou du social, facilitez votre coordination grâce à SPICO ! Venez découvrir cette messagerie instantanée sécurisée déployée par le GRADeS e-santé Occitanie et les avantages du dossier partagé.



19 février à 11h30
(Durée 1 heure)

Consultez l'agenda dans son intégralité sur notre site internet

16-17 juin 2026

14^e Congrès francophone sur la fragilité

Dans la suite directe de notre Grand Forum Infirmier 2025, le 14^e Congrès Francophone consacré à la fragilité aura pour thématique "La capacité intrinsèque, la Fragilité et le Vieillissement en bonne santé"

Ce 14^e congrès, porté par le Dr Sandrine Sourdet (IHU HealthAge, Toulouse) et les Professeurs Balardy, Rolland, Nourashemi et Vellas, sera l'occasion de diffuser et partager connaissances, innovations et outils pratiques dans le champ de la prévention de la dépendance et de la fragilité. Car permettre un vieillissement en bonne santé est une action collective qui dépend de nous tous : médecins, soignants, chercheurs, acteurs du champ social. Un rendez-vous incontournable pour s'équiper concrètement et transformer nos pratiques au service de nos patients et de notre société vieillissante.

Pourquoi y aller ? Les outils technologiques et digitaux participent activement au bien-vieillir et relèvent de la responsabilité infirmière : surveillance médicale optimisée, lutte contre l'isolement, amélioration de la mobilité mais aussi les actions préventives que nous défendons toute l'année : activité physique régulière, alimentation saine, maintien du lien social...

**14^e Congrès francophone sur la fragilité
Toulouse, Hôtel Dieu Saint-Jacques**



S'inscrire : fragilite.org
(tarif préférentiel en cas de réservation avant le 15 mai)

DIANE

DISPOSITIF INFIRMIER D'ASTREINTE DE NUIT ENTRE EHPAD

NOUVEAU
DISPOSITIF

NOUVELLE
APPLICATION

INFORMER.ES

TROUVER VOS DEMANDES
D'INTERVENTION

GÉRER VOTRE AGENDA
D'ASTREINTES

UTILISER LES OUTILS DE
COMPTE-RENDUS

CONSULTER LES FICHES
LOGISTIQUES DE L'EHPAD



EHPAD

APPELER L'IDEL
D'ASTREINTE EN 1 CLIC

CRÉER UN FORMULAIRE
D'INTERVENTION

VISUALISER LE COMPTE-
RENDU ET CONSULTER
L'HISTORIQUE

DÉCLENCHER UNE VISIO
AVEC L'IDEL

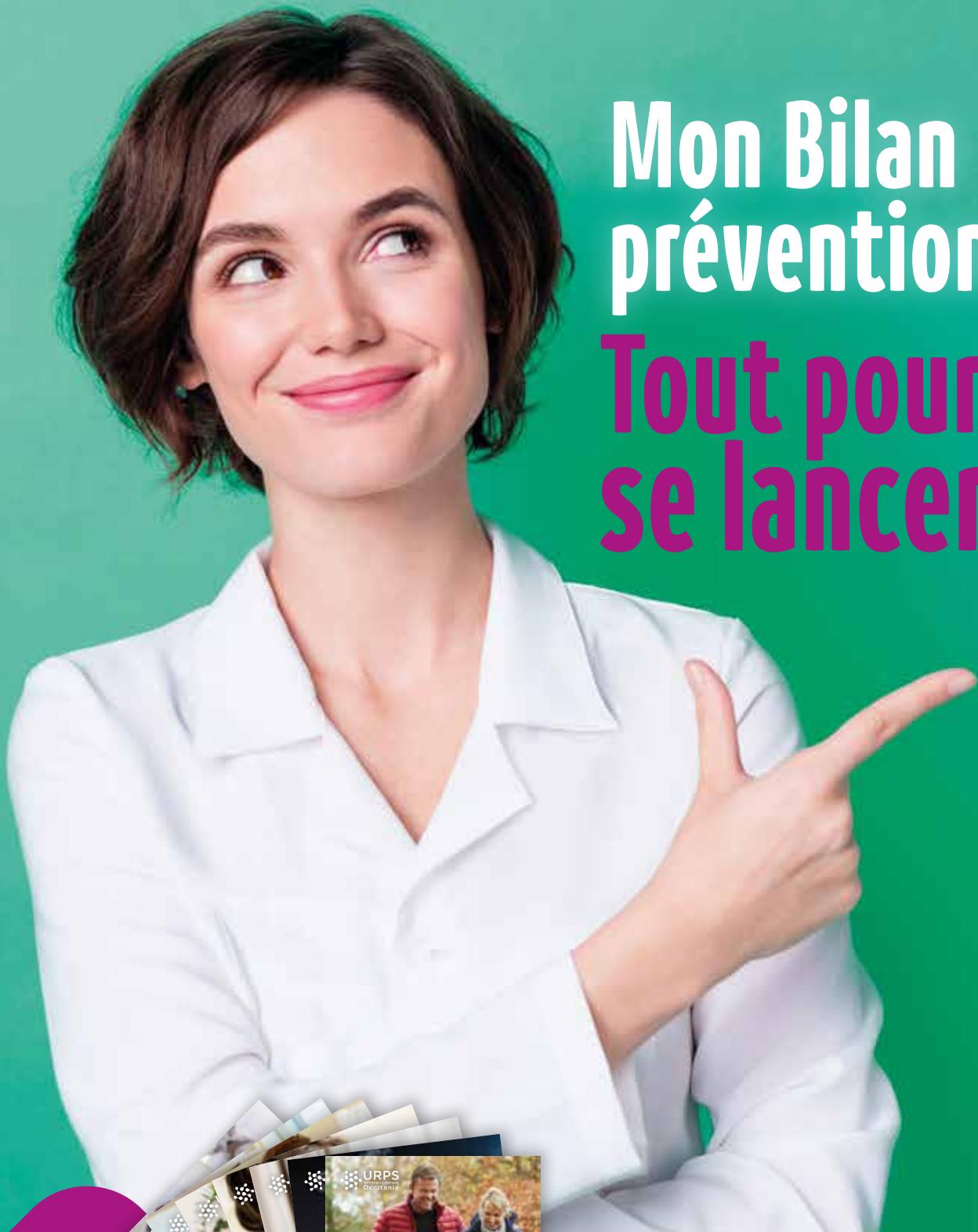
L'URPS ILO PILOTE ET COORDONNE LE PROJET

MISE EN ŒUVRE, CONVENTIONNEMENT, SUIVIS ET ÉVALUATION



Mon Bilan prévention

Tout pour se lancer



**RETROUVEZ SUR NOTRE SITE
L'ENSEMBLE DES OUTILS
POUR BIEN DÉMARRER !**